

# Conseil d'École du vendredi 19 novembre 2021

## École primaire du Ménez

### Présents

#### Enseignants :

Mme Chemarin, Mme Allaire, Mme Toumelin, Mme Adam, Mme Talpaert, Mme Moncus, Mme Roussel, M. Aubin, Mme Piazza, Mme Berrehar, M. Le Ruyet, M. Lafin (directeur)

#### Municipalité :

Mme Robic (adjointe au maire),

#### Parents élus :

Mme Gardelle, Mme Géronimi, Mme Le Guen, M. Doré, M. Minault, M. Pasquet

#### Personnes excusées :

*Enseignantes* : Mme Belz, Mme Brélivet, M. Le Moing

*Municipalité* : M. Duclos (responsable enfance/jeunesse ville de Larmor-Plage)

### 1 – Résultats des élections des parents d'élèves

- 506 inscrits, 175 votants.
- Taux de participation : 34,58 % (34,19 % en 2020)
- 24 parents élus pour 12 postes à pouvoir (12 titulaires, 12 suppléants).

### 2 - Bilan de la rentrée 2021/2022

#### a) Effectifs et répartitions :

- À ce jour, il y a **319** élèves inscrits et répartis dans 12 classes (4 classes en maternelle (**120 élèves**), 8 classes en élémentaire (**199 élèves**)). Soit une moyenne pour l'école de **26,6** par classe (plus élevée en maternelle qu'en élémentaire). Il faudrait ajouter à ce nombre de 319 élèves, 2 élèves supplémentaires (1 maternelle, 1 élémentaire) présents à la rentrée, actuellement radiés et qui seront de retour à l'école fin mars 2022.
- Il y a une augmentation des effectifs par rapport à l'année dernière. Par comparaison, l'an dernier il y avait à la même période 312 élèves (117 en maternelle / 195 en élémentaire).
- Nous espérons l'ouverture d'un poste supplémentaire à la rentrée de septembre 2021 pour permettre d'alléger les effectifs des classes (notamment en maternelle) et l'inscription de l'ensemble des demandes des parents des enfants nés en 2019 (niveau Toute Petite Section).
- ½ poste a été créé pour cette année scolaire. Une enseignante (madame Gaëlle Adam) vient 2 jours par semaine (lundis et mardis) en maternelle. Ces jours-là, elle prend en charge des groupes d'élèves des classes de TPS/PS et PS/MS les matins et de MS/GS et GS les après-midi. Cela permet de réduire les effectifs des 4 classes maternelles 2 demi-journées par semaine. Nous avons aménagé en lien avec la municipalité une nouvelle salle de classe en maternelle pour permettre le fonctionnement de ce ½ poste.
- Nous avons dû nous limiter dans l'accueil des enfants de niveau TPS (scolarisation non obligatoire). Nous avons inscrit 3 TPS sur 10 demandes de parents. Ceci pour ne pas surcharger encore plus les classes maternelles (l'an dernier nous avons pu accepter 6 TPS, et en 2019/2020 14 TPS).

### Maternelle :

|                           |             |
|---------------------------|-------------|
| - TPS / PS : Mme BRELIVET | 31 (3 + 28) |
| - PS / MS : Mme CHEMARIN  | 30 (9 + 21) |
| - MS / GS : Mme ALLAIRE   | 29 (21 + 8) |
| - GS : Mme TOUMELIN       | 30          |
| - ½ poste : Mme ADAM      |             |

### Élémentaire :

|                                    |             |
|------------------------------------|-------------|
| - CP : Mme TALPAERT                | 24          |
| - CP/CE1 : Mme MONCUS              | 24 (15 + 9) |
| - CE1 : Mme ROUSSEL                | 23          |
| - CE1/CE2 : M. AUBIN               | 23 (9 + 14) |
| - CE2 : M. LAFIN / Mme PIAZZA      | 28          |
| - CM1 : Mme BERREHAR               | 26          |
| - CM1/CM2 : M. LE MOING / Mme BELZ | 25 (19 + 6) |
| - CM2 : M. LE RUYET                | 26          |

- Il y a **2 Assistantes de Vie Scolaire (AVS/AESH)**, Mme Marie Huellou, et Mme Natacha Le Coz, qui interviennent à l'école et accompagnent 3 élèves en situation de handicap.
- 3 autres élèves de l'école sont en attente de notification de la « Maison de l'Autonomie du Morbihan » (MDA) pour bénéficier eux aussi d'un suivi par une AVS/AESH.

## **b) Protocole sanitaire**

- Le protocole sanitaire applicable dans les écoles en lien avec l'évolution de la pandémie de covid19 se décline depuis la rentrée de septembre 2021 en 4 niveaux.
- En septembre nous appliquons le protocole niveau 2, ensuite à partir du mois d'octobre nous sommes descendus au niveau 1, pour repasser au niveau 2 depuis le retour des vacances de la Toussaint.
- L'application de ce protocole (dès le niveau 1) entraîne la fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas d'élève positif pendant une durée de 7 jours.
- Depuis mi-octobre, une expérimentation visant à venir tester les élèves à l'école pour éviter les fermetures de classes a été mise en place dans le département du Morbihan (seuls les élèves positifs sont isolés, les élèves négatifs peuvent rester à l'école). Cela n'a pas pu éviter pour le moment des fermetures de classes dans notre école (cas déclarés positifs le week-end).
- Depuis la rentrée, 6 classes de l'école (1 en maternelle, 5 en élémentaire) ont été à un moment ou un autre fermées en raison d'un ou plusieurs élèves testés positifs.

## **3 - Règlements 2021/2022**

- Le règlement scolaire et le règlement du conseil d'école sont approuvés sans modification.
- Le règlement scolaire sera affiché au panneau d'affichage de l'école.

## **4 - Projets 2021/2022**

- Tous les élèves de l'école bénéficient d'une séance de **BCD** par semaine (*intervenante municipale Mme Annick ROBIN*).

- Tous les élèves de l'école bénéficient d'une séance de **musique et chant** par semaine (**intervenant municipal M. Laurent MORELLEC**).
- Les élèves du CP au CE2 préparent avec Laurent Morellec et leur enseignant un **spectacle de musique et chants** « *Il y a un pirate dans ton cartable* ». Il sera présenté en fin d'année (7 juin) dans la salle Océanis de Ploemeur.
- Les élèves du CM1 au CM2 participent avec Laurent Morellec et leur enseignant, en partenariat avec les élèves du collège Charles de Gaulle de Ploemeur, au **projet « Molière » (musique, chant, théâtre)**. Une représentation sera donnée mi-juin.
- Tous les élèves de l'école élémentaire bénéficient d'une séance de **sport** par semaine (**intervenant municipal M. Thierry LE CAM**).
- Tous les élèves de l'école participent au vote pour le prix littéraire des « **Incorruptibles** ».
- Les élèves du CP au CE2 auront 5 **séances de natation** (centre Océanis de Ploemeur) dans l'année.
- Les élèves de la classe de CM1/CM2 sont inscrits pour des **séances de Kayak** en fin d'année (base nautique d'Inzinzac-Lochrist).
- Les élèves de la classe de CM2 sont inscrits pour des **séances de découverte du golf** en fin d'année (Golf de Ploemeur).
- Les classes maternelles et les classes du CP au CM1 sont inscrites au dispositif « **Cinécole – Ecole et Cinéma** » (3 séances de cinéma par an).
- Les élèves de niveau CM2 devraient bénéficier de plusieurs séances de **sensibilisation à la langue chinoise**.
- Les classes maternelles finaliseront cette année la réalisation de la **fresque murale** (mur du préau de la cour de récréation) sous la direction de l'artiste Christophe Boncens (mars 2022). Cette fresque devait être terminée en avril 2020 mais les confinements successifs ont stoppé le projet.
- L'école est inscrite depuis cette année dans le dispositif pluriannuel « **Aires Marines Éducatives (AME)** ». La zone du littoral qui servira de base d'étude pour les élèves (protection, biodiversité...), choisie en partenariat avec la municipalité et le référent scientifique du projet (M. Gwenhaël Allain), est située de la pointe rocheuse de la plage de Locqueltas jusqu'au début de la plage de Kerguelen. La classe de CM1/CM2 est la classe référente cette année. Les élèves de cette classe feront le lien avec les autres classes de l'école pour les faire participer à leurs recherches et études.
- Dans le cadre du dispositif « **savoir rouler à vélo à l'école** », les enseignants de cycle 3 souhaiteraient que, comme l'an dernier, 3 séances de prévention routière puissent être mises en place à l'école en partenariat avec la municipalité et le club de cyclotourisme de Larmor-Plage (une séance théorique, une séance pratique sur le plateau du gymnase ar ménéz, une sortie familiale un samedi matin).
- **Le conseil municipal junior**, initié par la municipalité, se met en place cette année. Il y a 10 candidatures d'élèves de l'école du ménéz (niveaux CM1 et CM2). Des élections seront organisées le 06/12/2021 pour élire les 6 représentants de l'école.

Tous ces projets sont financés par **la municipalité, la coopérative de l'école (OCCE)**, les subventions de **l'Amicale Laïque** et de **l'association de parents EOLE**.

L'association de parents EOLE, émanation de l'Amicale Laïque, organisera tout au long de l'année, en fonction des contraintes sanitaires, des manifestations festives à l'école (vente de photos individuelles, vente de sapins de Noël, vente de livres, bals pour les classes, kermesse...) dans le but de « créer du lien » et de récolter des fonds pour aider aux financements des différents projets.

### **Activités extrascolaires :**

Des bénévoles (responsable Mme Ferrec) assurent l'aide aux devoirs deux soirs par semaine (lundi et jeudi) pendant le temps de garderie (sur inscription).

L'Amicale Laïque organise l'activité GYMINUS (découverte de la gymnastique) quatre soirs par semaine dans la salle de motricité de l'école maternelle (pour les enfants de PS au CP).

## **5 - Travaux / Équipements / Investissements**

Depuis l'an dernier un suivi régulier des demandes de travaux et d'équipements a été mis en place avec la municipalité (école, élus, service enfance/jeunesse, service technique). Ce suivi a permis de mieux répondre aux attentes et demandes de l'école. L'école remercie la municipalité pour cette nouvelle organisation.

### **a) Travaux :**

*Travaux réalisés depuis le dernier conseil d'école :*

- **La rénovation du sol et des murs de la classe de Mme Berrehar** suite à la fuite d'eau de l'an dernier. Le « Lino » posé par l'entreprise qui a réalisé les travaux pendant l'été, va cependant être changé prochainement par cette même entreprise pour mettre en place un nouveau « Lino » plus adapté à un usage scolaire.
- **La remise au propre et le ré-ensablement du terrain de sport « foot sable » de l'école élémentaire** ont été réalisés pendant l'été par les services techniques. Un entretien régulier restera cependant nécessaire tout au long de l'année.
- **La remise en peinture des tracés des jeux et terrains de sport de la cour de l'école élémentaire** a été réalisée pendant l'été par une entreprise extérieure.
- **Le ré-engazonnement des zones abîmées des carrés de pelouse de l'école maternelle** a été effectué par le service espace-vert de la ville.

*Travaux n'ayant pas pu être réalisés et redemandés:*

- **La poursuite des ravalements de l'école élémentaire** (suite du mur de la salle de motricité et mur orange BCD). (prévus durant les vacances de février si la météo le permet)

### **b) Équipements / Investissements**

*Équipements mis en place depuis le dernier conseil d'école:*

- **Le vidéo-projecteur et la caméra de bureau** pour la classe de Mme Allaire (maternelle).
- **La pose d'un nouveau panneau d'affichage** au niveau du portail de l'école élémentaire.

### **c) Nouvelles demandes de travaux, équipements / investissements**

- **La réalisation de tracés au sol et la pose de bancs fixes dans la cour de l'école maternelle.** Une proposition des enseignantes de l'école maternelle a été faite à la municipalité. *(Un devis va être réalisé pour en estimer le coût)*
- **La rénovation des peintures du couloir intérieur de l'école élémentaire.** *(prévu pendant les vacances de février de l'année scolaire 2021/2022)*
- **L'achat et la pose de nouveaux rideaux dans les classes de l'école élémentaire non pourvues.** *(devis en cours)*
- **L'achat et la mise en place d'un vidéo-projecteur + caméra de bureau** dans les classes de madame Chemarin et madame Brélivet (maternelle). *(devis en cours)*
- Les enseignants signalent que les **ordinateurs de la salle informatique** commencent à être « vieillissants ». Un renouvellement du parc informatique serait à envisager et à prévoir dans les années à venir.

## **6 – Questions diverses**

Les parents élus ont réalisé un questionnaire à destination de l'ensemble des parents d'élèves de l'école. Un échange lors du conseil d'école a permis d'apporter certaines réponses aux questionnements des parents :

- **Site internet de l'école :** Il n'est pas forcément à jour même si on y trouve les informations essentielles (classes, horaires, règlement, compte-rendu de conseil d'école...). Pour communiquer avec les parents, les enseignants privilégient la messagerie électronique ou les blogs (« toute mon année »...). La direction utilise essentiellement la communication par mail.

- **Portes ouvertes :** Annulées depuis deux ans en raison des contraintes sanitaires. Elles auront peut-être lieu cette année.

- **Fournitures scolaires :** Une liste est distribuée en fin d'année aux futurs CP. Il n'y a pas de liste pour les autres niveaux de classes. Les cahiers sont fournis par l'école. Seul le matériel de trousse est à prévoir par les parents. Les enseignants prêtent en cas de besoin.

- **Evolution du protocole sanitaire et gestion de la fermeture des classes / dépistage :** Des précisions sont apportées. En cas de fermeture d'une classe, tous les parents d'élèves (maternelle et élémentaire) seront prévenus par mail.

- **Evolution des effectifs, répartitions, scolarisation des TPS :** La prévision des effectifs pour l'année n+1 est effectuée en novembre. Les décisions d'ouverture / fermeture sont prises en mars/avril par l'Inspection Académique, avec réajustement éventuel en septembre. La scolarisation des élèves de TPS n'est pas obligatoire et se fait si l'école est en capacité de les accueillir (en fonction du nombre d'élèves déjà présents dans les classes maternelles). L'école essaie dans son organisation et ses répartitions de répondre aux demandes ministérielles (24 élèves max dans les niveaux CP, CE1 et GS quand cela est possible).

- **Périscolaire / cantine :** Monsieur Duclos, responsable du service enfance/jeunesse (absent excusé), recevra les parents élus pour répondre à leurs questions (organisation du périscolaire, gestion du temps de cantine, recrutement du personnel...).

Le directeur, François LAFIN

